

Vous souhaitez mettre en place
une démarche de **concertation**
en matière de cadre de vie ?

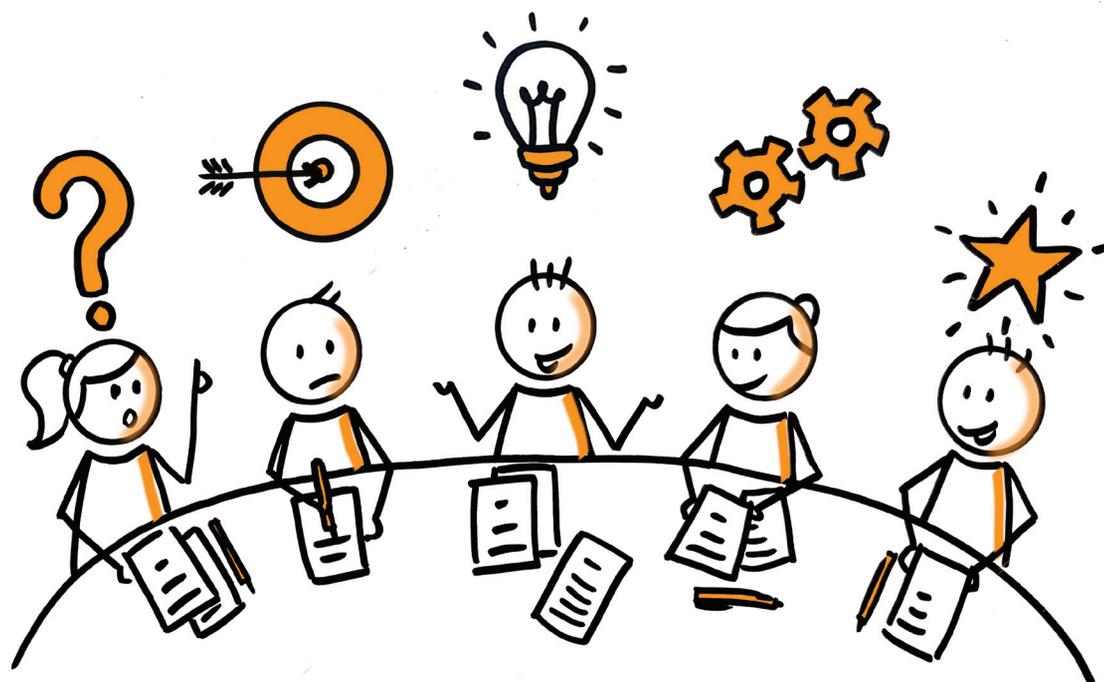
Faites appel à Espace Environnement

La concertation, pourquoi ?

Plusieurs cas de figure peuvent justifier la mise en place, au niveau local, d'espaces de dialogue et de concertation :

- Vous êtes confrontés à des projets d'aménagement ou d'implantation, qui suscitent des réactions des riverains concernés ou des populations impliquées, et qui, en l'absence d'informations ou de dialogue, pourraient évoluer en conflit ouvert ?
- Vous souhaitez mettre en place des démarches à caractère volontaire et prospectif (projets de quartier, schémas d'orientation, plans d'aménagement, plans et programmes thématiques variés...)?

Espace Environnement est à vos côtés pour créer les conditions favorables au dialogue et à la concertation...



Vos avantages / bénéfiques

- Un dialogue constructif et structuré entre les parties prenantes.
- Une participation et une implication efficaces et équilibrées des citoyens et des acteurs locaux.
- Des processus participatifs favorisant la démocratie locale.
- Des projets territoriaux plus appropriés aux besoins et aux usages de votre territoire.

Quel cadre pour la concertation ?



UNE PROCÉDURE LÉGALE ?

- Vous êtes amenés, en amont de l'introduction d'une demande de permis, à organiser une Réunion d'Information Préalable ?
- Vous devez, durant l'enquête publique, animer une réunion de concertation ?
- Vous souhaitez, en aval de l'enquête publique, implanter un comité de suivi ou d'accompagnement ?

UNE DÉMARCHÉ À CARACTÈRE VOLONTAIRE ?

- Vous avez identifié des enjeux territoriaux en matière de cadre de vie et vous souhaitez mettre en place un espace de dialogue et de concertation avec la population et les acteurs locaux ?
- Vous souhaitez implanter une politique publique destinée à améliorer le cadre de vie sur votre territoire ?

NOTRE POSTURE :

- Médiateur
- Tiers neutre et indépendant
- Garant d'un espace de dialogue et d'un climat de confiance
- Écoute, bienveillance
- Maîtrise des outils et techniques d'intelligence collective, favorisant la co-construction



DES THÉMATIQUES D'INTERVENTION :

- Environnement
- Urbanisme & Aménagement du territoire
- Mobilité
- Alimentation durable
- Patrimoine
- Rénovation efficiente des bâtiments
- Propreté publique
- Biodiversité, trame verte, bleue et noire
- Zéro Déchet
- ...

DES EXEMPLES CONCRETS ?

- Animation de Réunions d'Information Préalable et de réunions de concertation dans le cadre d'enquêtes publiques
- Médiation dans le cadre de conflits environnementaux, en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire
- Animation d'espaces de dialogue entre riverains et entreprises (Comités d'accompagnement, de suivi...)
- Élaboration, animation et accompagnement de processus participatifs favorisant un dialogue constructif avec les citoyens et les acteurs locaux
- Organisation de panels de citoyens et d'acteurs
- Modération d'ateliers participatifs à l'occasion de colloques, journées d'échanges...
- Animation de défis citoyens



Intéressé(e) ?

Contactez-nous pour recevoir une proposition d'accompagnement personnalisée

E-mail : info@espace-environnement.be – Tél. : 00 32 (0)71 300 300

www.espace-environnement.be



Espace Environnement